

Supervision déliée des institutions à Poitiers

La supervision déliée des institutions, c'est un atelier de 3 heures, mensuel, en groupe continu sur l'année, délié des contextes institutionnels et en co-animation. Nous acceptons des groupes de 10 à 14 participants avec la possibilité de groupe cadres et de groupe non-cadres



Les animateurs : Caroline GOHIN / Pauline LAHAYE / Joël SOULEZELLE

Ces trois animateurs, ayant déjà une forte pratique institutionnelle, ont souhaité avec cette proposition, répondre à un manque repéré chez les travailleurs sociaux et plus largement chez les personnes engagées dans une relation d'accompagnement : des questionnements personnels ne trouvent pas leur place au sein des équipes ou tout simplement nécessitent un **détachement du quotidien institutionnel**.

Nous avons donc souhaité offrir un espace de **supervision déliée des institutions**, accompagné, protégé et stable, afin que ces questionnements puissent être mis au travail. Pour que cela puisse se faire tout en restant financièrement accessible, le tarif proposé est de 45€/personne pour trois heures.

Nous intervenons sur **Poitiers** et l'ex Région Poitou-Charentes.

Nos motivations :

Aujourd'hui les contraintes du social tendent à imposer une approche quantitative et soumettent le travailleur social et/ou les personnes engagées dans la relation d'accompagnement à des injonctions paradoxales. De fait celui-ci est confronté aux risques psycho sociaux et notamment à la souffrance éthique. Les relations d'accompagnement sont alors vécues comme difficiles voire insatisfaisantes. Nous avons voulu proposer des espaces où soutenir une approche qualitative. Ce **groupe de supervision** aura vocation à conforter les participants dans la perception de leurs engagements et de leurs pratiques.

Donc :

- Si vous ressentez le besoin d'aller plus loin dans la compréhension pour vous-même des enjeux de votre posture professionnelle (ou bénévole), si vous souhaitez mieux maîtriser ce que vous investissez dans le travail,
- Si vous souhaitez le faire dans un espace sécurisé et hors contexte institutionnel,
- Si vous souhaitez bénéficier de l'émulation et du soutien d'un groupe,
- Si vous êtes désireux de renforcer votre éthique d'intervention,
- Si vous aspirez à un peu plus de liberté et de créativité dans votre pratique en vous affranchissant des pensées dominantes,
- Si plus communément vous avez besoin d'un espace de parole et d'écoute bienveillante, besoin de dépasser une difficulté, besoin de préserver votre activité de votre processus personnel, vous avez aujourd'hui la possibilité de vous inscrire dans un **groupe de supervision**.

Qu'est-ce qu'une supervision ?

D'abord, disons ce qu'elle n'est pas ! A savoir une démarche normative qui consisterait en une validation d'une quelconque conformité. Ce n'est pas non plus de la thérapie mais nous y reviendrons plus loin.



Étant acquis que la relation d'accompagnement mobilise des affects chez l'accompagné comme chez l'accompagnant, autrement dit du transfert [1], il nous paraît indispensable que chacun des accompagnants puisse avoir un espace de recul ou de discernement.

Dans le cas de nos ateliers, ce recul sera à deux niveaux :

- Le premier directement lié à l'activité d'accompagnement ou d'animation, consistera en un éclairage du/des contre transfert/s.
- Le second consistera en une recherche de juste distance entre le personnel et le professionnel.

C'est précisément cette dialectique distance/proximité que notre atelier se propose d'interroger. La parole sera ici un outil privilégié, une parole sur soi et une écoute bienveillante et active du reste du groupe.

[1] "Prendre au sérieux la dimension de l'inconscient dans le travail éducatif, c'est en mesurer l'incidence, aussi bien dans la rencontre clinique, au cas par cas de chaque sujet, que dans les rapports des sujets entre eux, à savoir le lien social. Il n'y a pas comme l'affirment certains, sans doute pour se débarrasser d'une question qui les embarrasse, le sujet d'un côté et le social de l'autre" Joseph ROUZEL, Le transfert dans la relation éducative, Dunod 2002, p 2, se référant à l'introduction par S. FREUD d'un ouvrage d'A. AICHORN (1925).

La supervision n'est pas une thérapie

La relation d'aide impliquant un investissement personnel (au sens de Carl ROGERS), la **supervision** que nous proposons ne sera pas neutre en termes d'incidences sur la psyché. Les affects mobilisés chez les participants renverront inévitablement à de l'intime.

Pour autant le **groupe de supervision** ne sera pas un espace où des processus personnels pourront être accompagnés. Charge à chacun de trouver un espace thérapeutique, si nécessaire.

Groupe et continuité :

Dans un double objectif de se préserver de nos représentations et de rester centré sur les personnes, nous essaierons de garder les lieux de travail de chacun confidentiels. Ceci dans l'intention que le vécu du groupe soit le moins impacté possible par les représentations institutionnelles.

Pour que ce **groupe de supervision** puisse également jouer pleinement son rôle sécurisant et soutenant, nous souhaitons que celui-ci soit stable, nous demanderons aux participants, après le temps qui leur paraîtra nécessaire, de s'engager sur le calendrier des rencontres et ainsi contribuer à la continuité et à la prévisibilité du groupe.

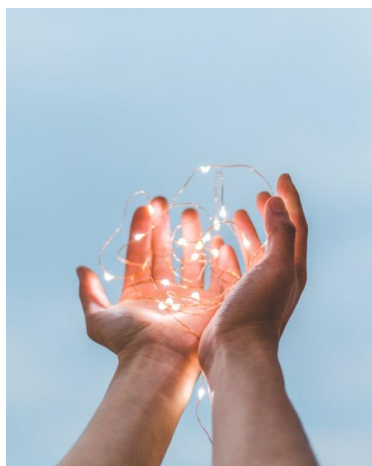
Seront attendues également de chacun, une parole sur soi (et non sur l'autre ou l'institution) ainsi qu'une écoute active et bienveillante. Les animateurs et les participants seront ensemble garants de la confidentialité des échanges, ils s'y engagent. Cette confidentialité n'a pas de limites.

Co-animation et rôle de l'animateur :

Nous faisons le choix d'une animation double, d'abord parce que c'est notre envie que de travailler ensemble et parce que les **animateurs** se pensent dans une certaine complémentarité, tant par leur personnalité que par leur formation. Nous portons tous la conviction de la nécessité d'un tel espace pour les professionnels du secteur. Nous souhaitons également proposer des supports de projection multiples et une dynamique nouvelle d'animation.

Le rôle des **animateurs** ne sera pas de se positionner en expert, mais d'abord d'être garants du cadre, d'être garants que chaque participant à cette **supervision** puisse élaborer par lui-même et ainsi s'approprier la question ou situation qu'il met au travail.

Charge aux **animateurs** de favoriser les résonances diverses au sein du groupe et d'en accompagner la mise en commun.



Les créneaux :

- Le samedi de 10 h à 13 h
- Le lundi de 18 h à 21 h
- Le mercredi de 18 h à 21 h

Retrouvez notre article en PDF :

[Supervision-délicte-des-institutions-à-poitiers.pdf](#)